■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Le plan d'eau inaugure en grande pompe

La Croisille ne pouvait rêver meilleures conditions météo pour inaugurer l'étang de Nouailhas le vendredi 8 juin. Un bien agréable moment en compagnie des précieux partenaires qui ont permis à ce long projet de voir le jour.

Ils furent accueillis par le Maire Jean-Gérard Didierre qui rappela que ce moment est riche de sens pour sa collectivité.

Car Il y a déjà dix ans de cela, il héritait d'un étang où il était possible de pêcher et de se baigner, mais qui était pollué par les cyanobactéries et ensablé par les deux cours d'eau qui l'alimentent.

"Il servait à tout... et finalement à rien, car il n'était absolument pas aux normes, tant au regard de la qualité de l'eau que des équipements dont le site disposait."

Le coût total des travaux de sa mise en conformité et de sa mise en valeur s'élève à 150 000 euros, dont 100 000 ont été gérés directement avec le bureau d'étude Géonat, qui a proposé un projet que beaucoup reconnaissent exemplaire, comme le montrent les différentes visites de représentants de collectivités sur le site depuis sa remise en eau.

Le maire a salué le travail remarquable, avant, pendant, et désormais au quotidien, des agents du service technique municipal, Claude, David et Stéphane. Pour lui, "grâce à ce nouvel équipement et à cette mise en valeur du plan d'eau, c'estàd-dire grâce à toutes et tous, la volonté d'améliorer la qualité de vie des Crouzillauds et de veiller



à la préservation de leur environnement, est ici grandement récompensée."

Étaient présents : la sénatrice Marie Francoise Pérol-Dumont, le sénateur Jean-Marc Gabouty et sa suppléante Monique Boulestin, la conseillère départementale Jacqueline Lhomme-Léoment, le président du PETR Monts et Barrages Sébastien Moreau, le président de la Fédération de la pêche Paul Duchez, le président de la Chambre de Commerce Pierre Massy et des élus du conseil municipal de La Croisille ainsi que des responsables d'organismes publics ayant participé aux travaux ou au financement du plan d'eau.

Les Rés sont en dans le

■ NEUVIC-E

Le dimanche maire de Ner et les association combattants et ont déposé une



LA VIE DU CANTON

■ LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

La Croisille en fleurs

Dès aujourd'hui, le concours des maisons et des fermes fleuries est ouvert à tous les habitants de La Croisille-sur-Briance.

Notez qu'il comprend huit catégories différentes: Maison avec jardin (la maison elle-même doit être fleurie, grâce à des suspensions, des jardinières, etc.); Décor floral installé sur la voie publique; Balcon ou terrasse ; Fenêtres ou murs; Potager fleuri (avec vocation nourricière dominante); Commerces : cafés, pharmacies, épiceries, boulangeries, salons de coiffure...; Parcs fleuris (comprenant une superficie d'au moins 3 000 m², intégrant les arbres, les arbustes et les fleurs); Fermes fleuries (l'exploitation agricole doit être en activité).

Les critères d'appréciation

sont les suivants.

Qualité esthétique des supports (jardinières, suspensions...) et du fleurissement, des variétés, de la quantité, de l'entretien des fleurs et de la propreté des abords.

Harmonie des couleurs.

Mise en valeur du bâti et respect des matériaux locaux et de l'environne-

Qualité de l'entretien des

arbres, des arbustes, etc. Vous pouvez dès à présent vous inscrire à ce concours en contactant Dominique Cotton, conseillère municipale, au 06 88 33 25 86, en précisant la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir. Le jury de présélection visitera votre commune durant la semaine du 16 au 20 juillet.

res, salade, fromas moins de 10 ans) F 79 65 69.

23 ET 24 JUIN
Concours de pé
Le samedi 23 après
tions gratuites à pa
à 16h30. Depuis 20
place de deux ca
avec un règlemen
de la pêche et une
des années précé.
CADETS: 13 à 16 a
consacrée au con
inscriptions: 6 €

concours à 11 h. Le

du lac), proche de

